

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

Séance du 30 mars 2017

Compte-rendu affiché le 7 avril 2017

art. 16 Code Municipal : **35**

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2017

en exercice : **35**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

qui ont pris part à la
délibération

35

Président : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : M. ASTIER

Secrétaire auxiliaire : Mme IMHOFF, Directeur Général
des Services

OBJET

11

**AFFECTATION DU RÉSULTAT
- LOTISSEMENT**

Membres présents : MM. SARSELLI, BAZAILLE, GILLET,
GIORDANO, AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, BOIRON,
BAVOZET, GOUBET (pouvoir à Mme BAZAILLE jusqu'au
rapport n° 6), VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHËN,
MOMIN, CAUCHE, DUMOND, NEGRO, ASTRE, RODRIGUEZ,
VILLARET, GRÉLARD, ALLES, ASTIER, ELEFATHERATOS,
ISAAC-SIBILLE, VALENTINO, COSSON, COATIVY,
LATHUILIÈRE, PONTVIANNE,

Membres excusés : MM. PATTEIN, (pouvoir à M. GILLET),
FUSARI (pouvoir à Mme NOUHËN), CAMINALE (pouvoir à
M. PONTVIANNE), PIOT (pouvoir à M. VALENTINO), TULOUP
(pouvoir à Mme ELEFATHERATOS).

M. AKNIN, Adjoint au maire, explique que conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, il convient de procéder à l'affectation du résultat 2016 du budget annexe relatif au lotissement d'activités Sainte Barbe.

La section de fonctionnement du compte administratif 2016 de ce budget fait apparaître un résultat excédentaire, constitué de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses (a)	0,00 €
Recettes (b)	0,00 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice (c=b-a)	0,00 €
Résultat de fonctionnement N-1 reporté (d)	275 243,71 €
Résultat de clôture 2016 en fonctionnement (e=c+d)	275 243,71 €

La section d'investissement présente, quant à elle, un solde déficitaire :

<u>INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses (a)	0,00 €
Recettes (b)	0,00 €
Résultat d'investissement de l'exercice (c=b-a)	0,00 €
Déficit d'investissement N-1 reporté (d)	-84 440,95 €
Résultat de clôture 2016 en investissement (e=c+d)	-84 440,95 €

En rapprochant les deux sections, on constate donc :

<u>RESULTAT</u>	
Excédent de fonctionnement	275 243,71 €
Déficit d'investissement	-84 440,95 €
Solde global de clôture 2016	190 802,76 €

En cohérence avec les règles de construction du budget annexe, tel qu'il a été constitué en 2006, ces résultats ont vocation à être reportés en section de fonctionnement au compte 002 (excédent de 275 243,71 €) et en section d'investissement au compte 001 (déficit d'investissement de 84 440,95 €), le besoin de financement des investissements ayant vocation, *in fine*, à être couvert par les excédents de la section de fonctionnement en lieu et place d'un emprunt ou d'une avance du budget principal.

Ces écritures seront intégrées au budget 2017 à l'occasion de la décision modificative n° 1.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,
ACCEPTÉ l'affectation du résultat de l'exercice 2016 telle que figurant ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI